

---

# Marmande

---

## Périmètre délimité des abords

Église Notre-Dame et son cloître, MH classé

Chapelle Saint-Benoît, MH classé

Monument aux morts de la guerre 1914-1918, MH inscrit

---

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Lot-et-Garonne

Mars 2026

---



Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026



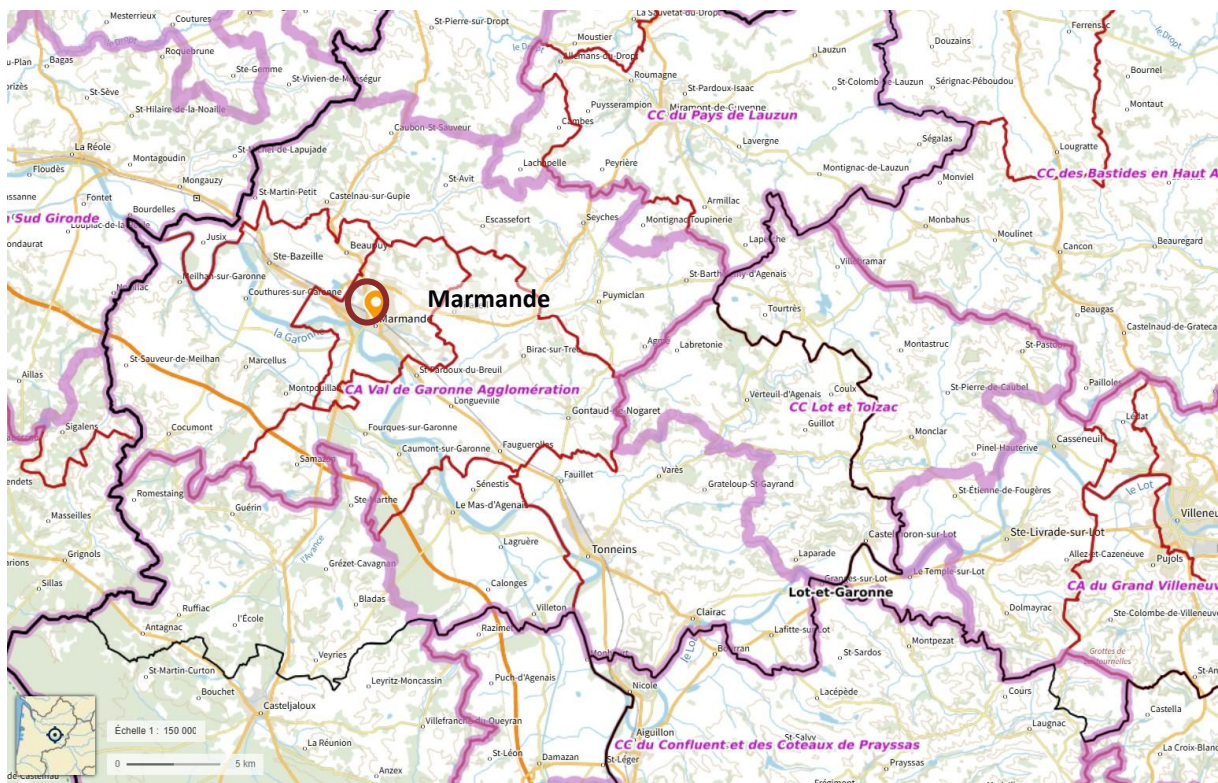
ID : 047-214701575-20260518-DEL\_2026\_G\_04-DE

## Sommaire

<b>Contexte local</b>	<b>4</b>
<b>Contexte historique</b>	<b>6</b>
<b>Église Notre Dame et son cloître, MH classé</b>	<b>9</b>
<b>Chapelle Saint Benoît, MH classé</b>	<b>13</b>
<b>Monuments aux morts 14-18, MH inscrit</b>	<b>16</b>
<b>Descriptif des abords</b>	<b>20</b>
<b>Périmètre de protection actuel de l'Église Notre Dame et son cloître, de la chapelle Saint Benoît, du monument aux morts 14-18</b>	<b>28</b>
<b>Proposition de Périmètre Délimité des Abords</b>	<b>29</b>
<b>Comparaison abords MH et proposition de Périmètre Délimité des Abords</b>	<b>30</b>
<b>Justification du Périmètre Délimité des Abords</b>	<b>31</b>

## Contexte local

La commune de Marmande est située au nord-ouest du département du Lot et Garonne, dans la région de la Nouvelle Aquitaine. Rattachée à la Communauté d'agglomération de Val de Garonne, Marmande présente une population de 17 421 habitants (source : Annuaire Mairie ) pour une superficie de 45,1 km<sup>2</sup>, soit une densité de 386,6 habitants au km<sup>2</sup>.



Plan de situation  
Source : Géoportail

## Contexte local

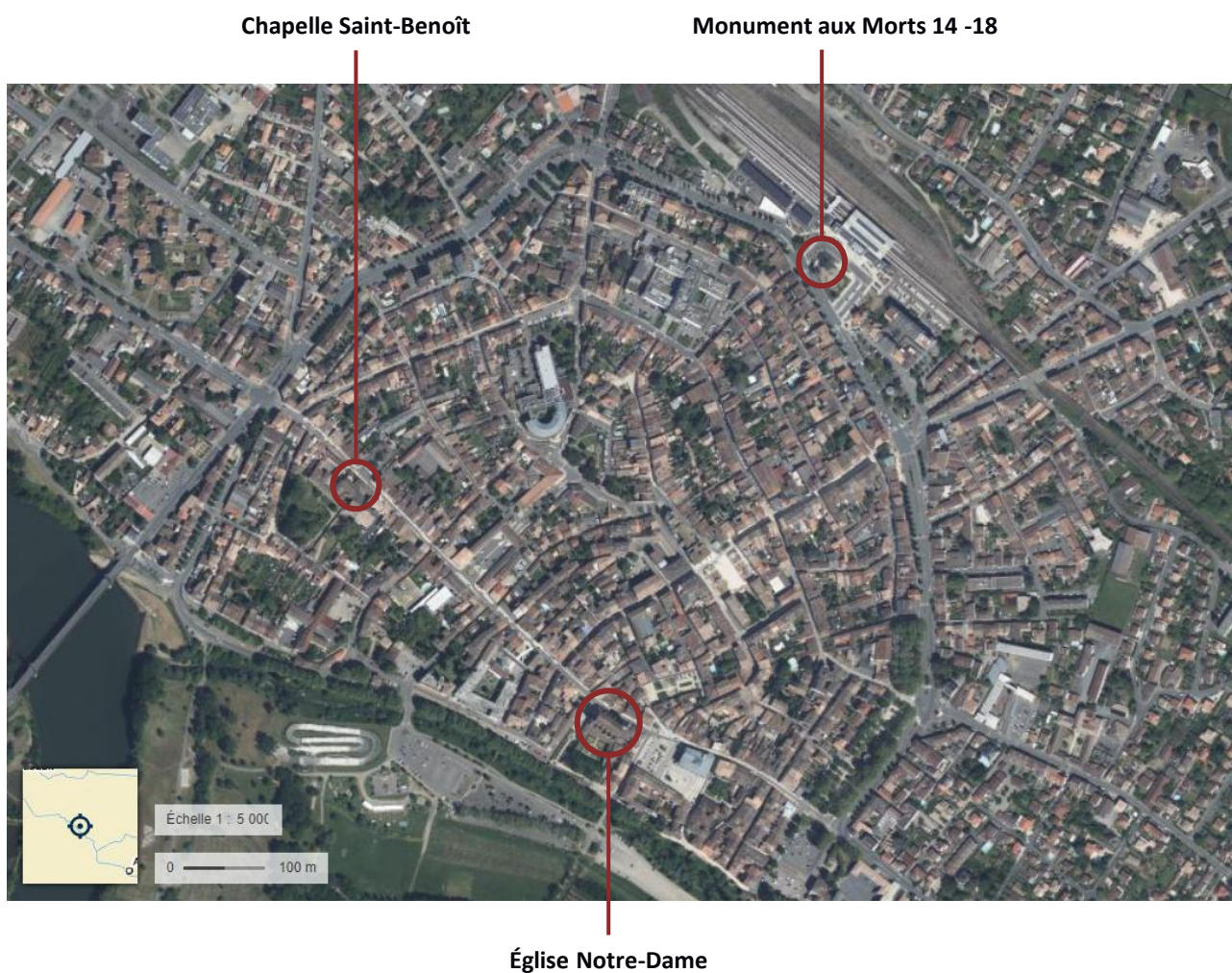
La commune compte deux édifices classés en totalité au titre des monuments historiques, à savoir :

- L'église Notre-Dame (liste de 1862)
- La chapelle Saint-Benoît (19/04/2005)

La commune compte un édifice inscrit au titre des monuments historiques, à savoir :

- Le Monument aux Morts 14-18, inscrit par arrêté préfectoral du 21 octobre 2014.

Source : « candidature à l'établissement d'un SPR », Atelier Lavigne, 2019.



Source : Géoportail

## Contexte historique

La ville de Marmande s'est implantée sur la terrasse qui longe la rive droite de Garonne ; une situation alliant proximité du fleuve - avantage de disposer de ports- et sécurité vis-à-vis des inondations. Si les premières implantations antiques se trouvent plus en amont, la ville médiévale s'est développée à son emplacement actuel, sur une butte encadrée de deux ruisseaux plongeant dans la Garonne. Le château et l'église sont à l'origine de la formation d'un premier enclos urbain, qui s'organise selon un plan en croix correspondant aux grands axes de traversée de la ville (Bordeaux - Toulouse et Bergerac – Mont-de-Marsan). Le marché et le moulin investissent ensuite respectivement les dépressions des deux ruisseaux encadrant la butte puis au XIV<sup>e</sup> s. le quartier de Labat se développe sur une seconde éminence à l'Est, motivant la création d'un second enclos urbain - qui ne sera que faiblement occupé jusqu'au XIX<sup>e</sup>s. ; ces quartiers offrant encore aujourd'hui un tissu peu dense et aéré- . Au XVIII<sup>e</sup> s. le lit de la Garonne se décale vers l'Ouest, suivie de ses ports. L'enceinte médiévale se perd peu à peu tandis que l'embellissement des boulevards périphériques (plantation d'ormes), le réaménagement de places (des Bladières, des Cordeliers) et d'édifices publics (tribunal...) traduisent la mutation de la ville. Après une phase de développement économique longtemps liée à la Garonne, la ville se retourne vers le Nord au XIX<sup>e</sup>s. avec la création de la gare et l'aboutissement du tour de ville sous la municipalité Boisvert. C'est donc dans ce contexte d'une ville renouvelée autour de cette nouvelle centralité que s'inscrit l'aménagement du square et l'implantation du mémorial 14-18.

Source : « Rapport de présentation pour le projet de ZPPAUP de Marmande », E. Lavigne architecte du patrimoine, 2007.



Extrait du cadastre napoléonien Tableau d'Assemblage de 1812  
Source : Archives Départementales du Lot et Garonne

## Contexte historique

### L'église Notre-Dame :

Elle constitue avec le Château les premiers ancrages de la ville médiévale, qui se développe en aval d'un premier établissement antique, sur une petite butte bordée de ruisseaux qui plongent dans la Garonne. L'église est alors un modeste prieuré de l'abbaye bénédictine de Clairac ( D ), implantée le long d'un des deux axes structurants de la ville (voie ralliant Bordeaux à Toulouse). Une première enceinte est construite autour de la ville médiévale, suivant les limites du relief.

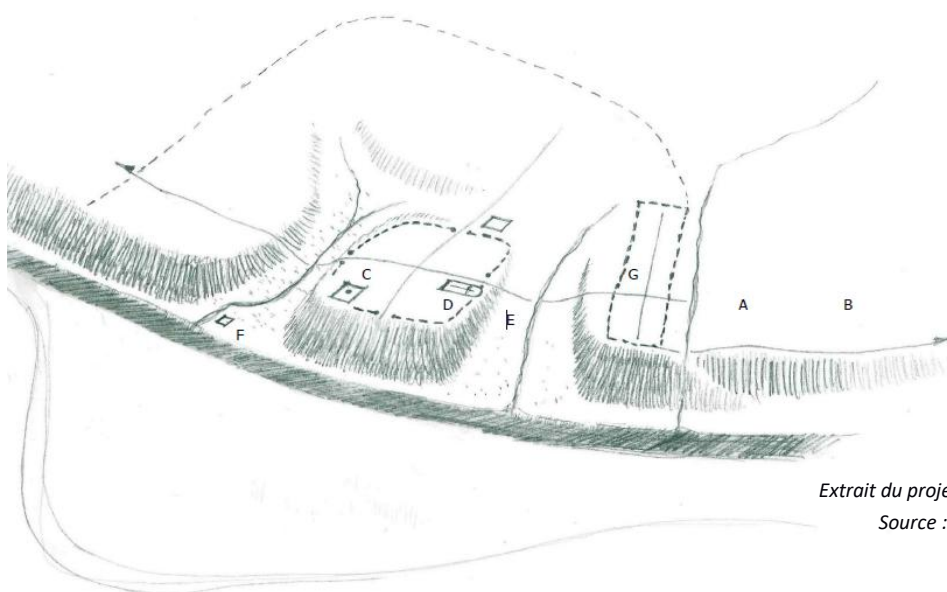
Après les troubles et les massacres du premier quart du XIII<sup>e</sup> s. la ville regagne rapidement sa prospérité, s'étendant hors les murs de la première enceinte. C'est dans ce contexte de renouveau et d'expansion urbaine qu'est construite au XIV<sup>e</sup> s. la grande église de Notre-Dame sous sa forme actuelle. Le cloître est édifié au XVI<sup>e</sup> s., accolé à sa façade méridionale, flanqué de la chapelle Caillade. Au XVII<sup>e</sup> s. d'importants travaux doivent être entrepris suite à une explosion ; au XIX<sup>e</sup> s. une nouvelle campagne de restauration est réalisée. Le préau du cloître est aménagé en jardin classique d'art topiaire dans les années 1950.

sources : « Congrès archéologique de l'Agenais », J. Gardelles, 1969 ; « Etude simplifiée », F. Corouge

### La chapelle Saint-Benoît :

Du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. la ville se développe dans sa nouvelle enceinte, plus vaste et essentiellement matérialisée par des fossés (contrairement aux murs des premiers remparts). Moins dense que la vieille ville médiévale, elle englobe le quartier Labat, le domaine des Cordeliers ainsi qu'une étendue de champs et marais. Si les guerres de religion n'épargnent pas Marmande la paix revient à partir de 1594 avec la soumission d'Henri IV. La ville abandonne alors ses fonctions militaires pour faire prospérer le catholicisme. C'est ainsi qu'au XVII<sup>e</sup> s. à Marmande comme partout ailleurs dans le royaume florissent de nombreux couvents, à l'instar de la chapelle Saint-Benoît. Edifiée dans la partie Ouest de la ville nouvelle au niveau de la « Grand Rue » (axe structurant ralliant Bordeaux à Toulouse), elle comprend une église –dont les travaux débutent en 1648- et un couvent, achevé ultérieurement. Les édifices connaissent alors différentes affectations : le couvent devient prison d'Etat sous la Terreur puis Sous-Préfecture et Gendarmerie en 1806, et l'église un entrepôt puis une salle de spectacles. La chapelle ne retrouve sa fonction religieuse qu'en 1839 après une campagne de restauration. En 1905, elle devient propriété de la Commune lors de la séparation des églises et de l'Etat. Au XX<sup>e</sup> s. son mobilier puis la totalité de l'édifice ont progressivement été protégés.

source : « Rapport de présentation pour le projet de ZPPAUP de Marmande », E. Lavigne architecte du patrimoine, 2007 ; dossier historique « La chapelle Saint-Benoît de Marmande », Direction de la Culture – Service Patrimoine, 2012 ; « Fiche de recensement » (2002?)



Extrait du projet de la ZPPAUP, schéma d'évolution

Source : E. Lavigne architecte du patrimoine

## Contexte historique

### Le Monument aux Morts :

Avec l'arrivée du chemin de fer et la construction de la première gare de Marmande (1855) la ville se retourne vers le Nord. Cette transformation est également visible dans l'architecture, qui témoigne d'une prospérité nouvelle : qualité constructive et décorative des immeubles construits à cette période, réfection de façades d'immeubles existants au goût de l'époque... tandis que de nombreux projets sont engagés en lien avec le renouveau économique de la ville (usine à gaz, adduction d'eau potable, magasin des feuilles de tabac...).

La Grande Guerre meurtrit profondément le pays, aussi dès la fin du conflit le gouvernement s'organise pour commémorer les défunts, et doter les communes d'un monument pour leur rendre hommage : 30.000 mémoriaux sont construits entre 1918 et 1925. Ceux-ci revêtent un caractère sacré et solennel, aussi bien dans le choix de leur emplacement – proche d'un lieu de recueillement comme une église ou un cimetière, ou d'un édifice public, comme la mairie ou l'école- que dans leur architecture, chargée de symboles patriotiques (allégorie de la France et de la République ou Victoire Ailée comme ici à Marmande).

source : « Rapport de présentation pour le projet de ZPPAUP de Marmande », E. Lavigne architecte du patrimoine, 2007 ; « Dossier de recensement » N. Siffert, 2014?

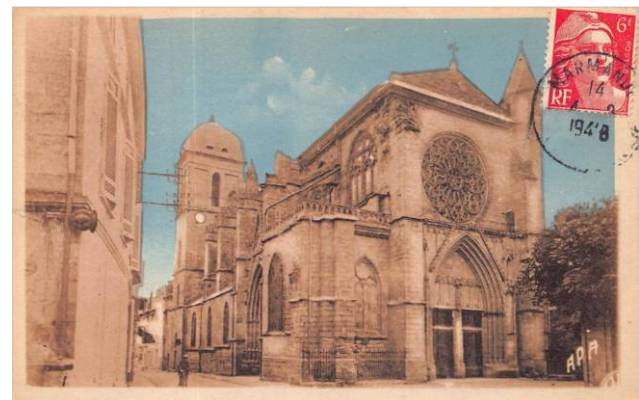
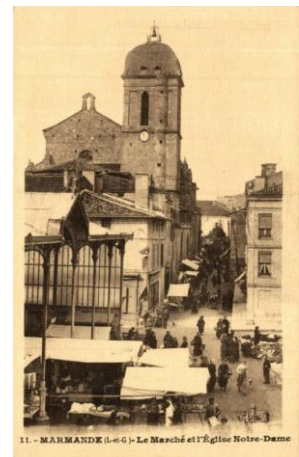
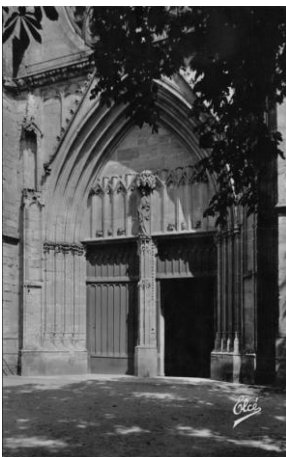


Photo de R. Hanrard (1900-1975)  
Source : Plateforme Ouverte du Patrimoine

## Église Notre Dame et son cloître, MH classé



Vue aérienne, par R. Henrard, Photographe (entre 1945 et 1975)  
Source: Plateforme Ouverte du Patrimoine

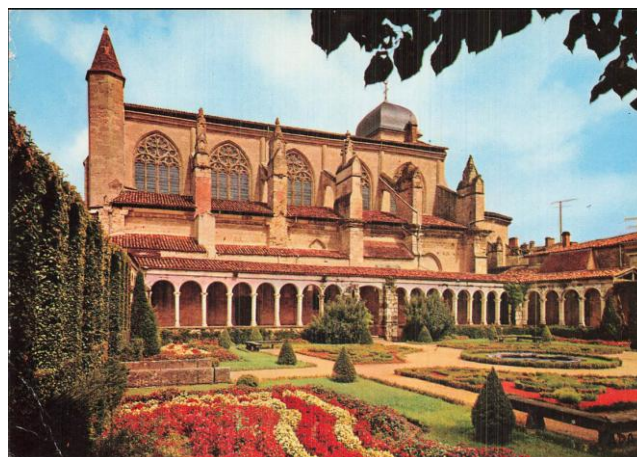


Cartes postales de l'église Notre Dame  
Sources: Archives Départementales du Lot et Garonne et site Delcampe

## Église Notre Dame et son cloître , MH classé



Carte postale vue aérienne de l'église Notre-Dame et son cloître. Source: Delcampe



Cartes postales de l'église Notre Dame, du cloître et de son jardin, 1973-1974  
Sources: Archives Départementales du Lot et Garonne et site Delcampe

## Église Notre Dame et son cloître , MH classé

### Extrait de la notice Mérimée PA00084163

#### Siècle de la campagne principale de construction:

14e siècle ; 16e siècle ; 17e siècle

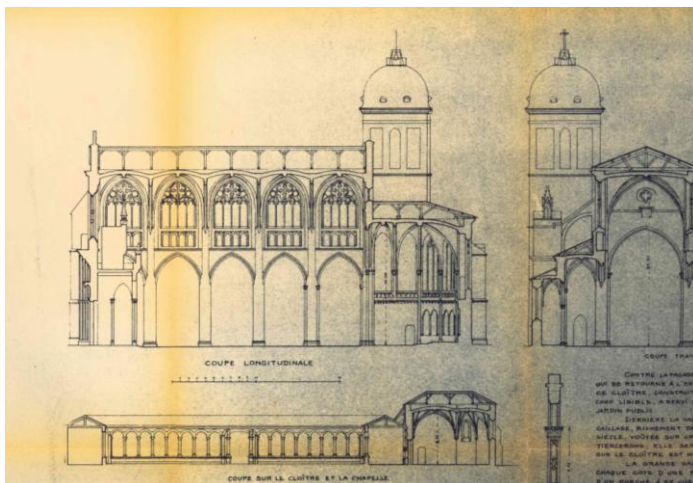
#### Description historique:

Elle n'est au départ qu'un simple prieuré de l'abbaye bénédictine de Clairac, qui forme cependant avec le Château les premiers ancrages de la ville médiévale. Au XIV<sup>e</sup> s. la prospérité de la ville permet la construction de la grande église de Notre-Dame sous sa forme actuelle, dont le chevet serait sans doute issu de cet édifice primitif (cf son orientation désaxée vers le Nord). Au XVI<sup>e</sup> s. des chapelles ainsi qu'un cloître, daté de 1540 et flanqué d'une chapelle richement décorée -la chapelle Caillade, servant aujourd'hui de sacristie- sont édifiés contre son flanc Sud. Le cloître a d'abord accueilli un cimetière ; et sera par la suite réaménagé en jardin public.

Une explosion due à l'entrepôt de poudres dans le clocher détruit entièrement ce dernier en 1672, le chœur et les chapelles côté nord sont également touchés. Leur reconstruction est réalisée dans les années qui suivent ; et une campagne de restauration entreprise par l'architecte Lespérance.

L'église Notre-Dame abrite également un remarquable retable XVII<sup>e</sup>s.

sources : « Congrès archéologique de l'Agenais », J. Gardelles, 1969 ; « Etude simplifiée », F. Corouge



Plan de Eugène Harot, architecte – 1951

#### Description

(Extrait de la notice Mérimée PA00084163)

#### Nature de la protection de l'édifice

Classé MH

#### Date et niveau de protection de l'édifice

1862 : Classé MH

#### Précision sur la protection de l'édifice

Eglise Notre-Dame et son cloître : classement par liste de 1862

#### Nature de l'acte de protection

Liste

#### Intérêt de l'édifice

A signaler

#### Statut juridique du propriétaire

Propriété de la commune

#### Date de rédaction de la notice

1992

#### Cadre de l'étude

Recensement immeubles MH

#### Typologie du dossier

Dossier de protection

## Église Notre Dame et son cloître, MH classé, vues actuelles

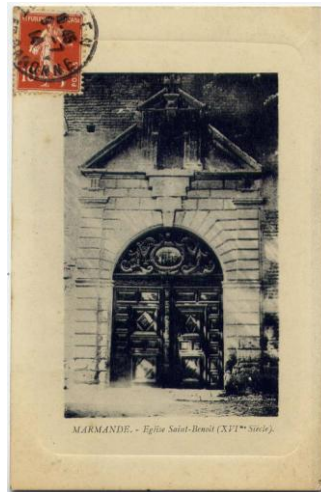


Photos de l'église Notre Dame, son cloître et son jardin  
Source : Atelier Lavigne

## Chapelle Saint Benoît, MH classé



Carte postale du portail d'entrée  
 Source: Archives départementales du Lot et Garonne



Cartes postales du portail d'entrée et de la porte de la chapelle  
 Source: Delcampe



Photographies du portail d'entrée et de la porte de la chapelle  
 Sources: Plateforme Ouverte du Patrimoine et UDAP du Lot et Garonne

## Chapelle Saint Benoît, MH classé

### Extrait de la notice Mérimée PA00084162

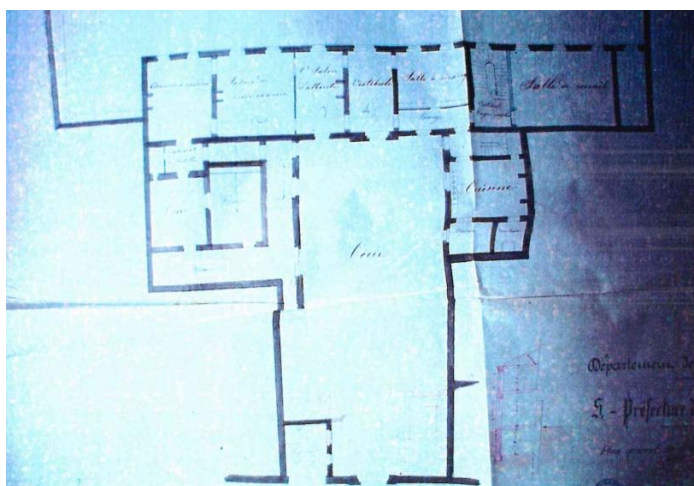
#### Siècle de la campagne principale de construction:

17e siècle

#### Description historique:

Située dans la partie Ouest de la ville, elle est édifée au XVII<sup>e</sup> s. au niveau de la « Grand Rue » (actuelle rue de la Libération). Bâti en briques et encadrements pierre de taille, l'édifice dispose d'un chevet plat et d'une porte d'entrée richement décorée, d'un plafond peint et d'un retable remarquables. Elle présente sur la rue un mur de clôture incurvé - pour permettre aux voitures de tourner- et portails monumentaux en pierre de taille. Les travaux débutent en 1648. Les bonnes sœurs sont alors logées dans une maison voisine jusqu'à la réalisation du couvent, dont les fondations sont alors légion dans l'ensemble du Royaume. En 1792 celui-ci est transformé en prison d'Etat, puis accueille la Sous-Préfecture et la Gendarmerie de Marmande en 1806. La chapelle est quant à elle utilisée comme entrepôt, puis comme salle de spectacles jusqu'en 1822. Elle ne retrouve son affectation religieuse qu'en 1839. La chapelle latérale Sud est construite en 1868. De 1833 à 1837 la chapelle fait l'objet d'une campagne de restauration. En 1905, elle devient propriété de la Commune lors de la séparation des églises et de l'Etat. Au XX<sup>e</sup> s. son mobilier puis la totalité de l'édifice ont progressivement été protégés.

source : Dossier historique « La chapelle Saint-Benoît de Marmande », Direction de la Culture – Service Patrimoine, 2012 ; « Fiche de recensement » (2002?)



Calque de Bourrière, sous-préfecture de Marmande

#### Description

(Extrait de la notice Mérimée PA00084162)

**Nature de la protection de l'édifice**  
Classé MH

**Date et niveau de protection de l'édifice**  
2005/04/19 : Classé MH

**Précision sur la protection de l'édifice**  
La chapelle, son mur de clôture, son portail, sa cour intérieure (cad. ES 228) et le local ayant abrité l'ancienne chambre du prédicateur (cad. ES 227) , en totalité : classement par arrêté du 19 avril 2005

**Nature de l'acte de protection**  
Arrêté

**Intérêt de l'édifice**  
A signaler

**Statut juridique du propriétaire**  
Propriété de la commune

**Date de rédaction de la notice**  
1992

**Cadre de l'étude**  
Recensement immeubles MH

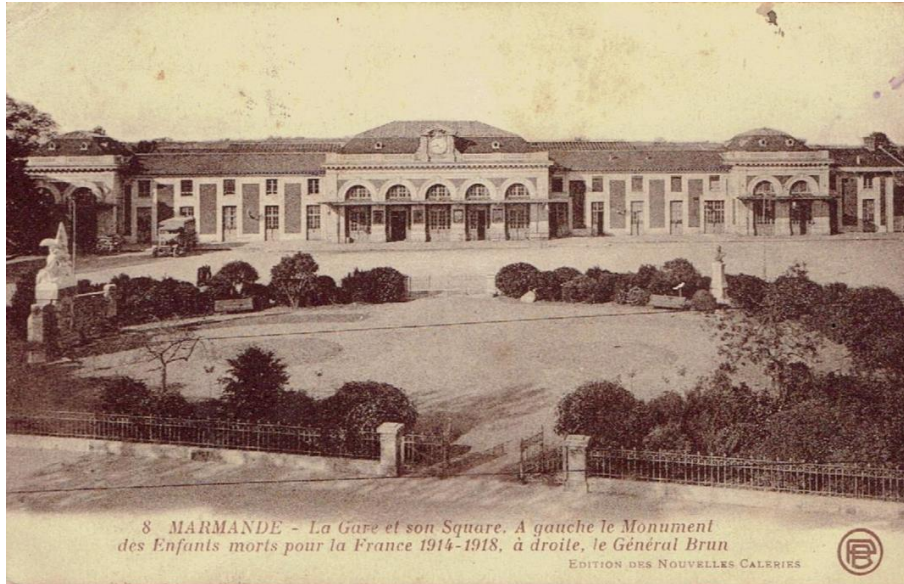
**Typologie du dossier**  
Dossier de protection

## Chapelle Saint-Benoît, MH classé, vues actuelles



*Photos de la chapelle Saint Benoît et de son portail  
Source : Atelier Lavigne*

## Monument aux morts 14-18, MH inscrit



Carte postale du square de la gare  
Source: Delcampe



Cartes postales du monument aux mort et son jardin  
Source: Delcampe

## Monument aux morts 14-18, MH inscrit



## Monument aux morts 14-18, MH inscrit

### Extrait de la notice Mérimée PA47000092

#### Siècle de la campagne principale de construction:

1ère moitié 20e siècle

#### Description historique:

Situé dans un jardin public, en face de la gare, l'édifice se compose d'un socle central surmonté d'une statue intitulée « Le baiser de la gloire » qui représente une Victoire ailée embrassant un Poilu mourant. De chaque côté de ce socle encadré d'un poilu debout, deux ailes basses, sur lesquelles ont été gravés les noms des victimes de la guerre 1914-1918, sont surmontées des inscriptions sur un fond de mosaïque : « A nous le souvenir », « A eux l'immortalité ». Elles sont flanquées de deux pleureuses.

Source : « Fiche de recensement », N. Siffert, 2014



Plan de R. Lamourdedieu, sculpteur du monument aux morts

#### **Description** (Extrait de la notice Mérimée PA47000092)

**Nature de la protection de l'édifice**  
Inscrit MH

**Date et niveau de protection de l'édifice**  
2014/10/21 : inscrit MH

**Précision sur la protection de l'édifice**  
Le monument aux morts en totalité (domaine public, non cadastré, cf plan annexé à l'arrêté) : inscription par arrêté du 21 octobre 2014

**Nature de l'acte de protection**  
Arrêté

**Intérêt de l'édifice**  
A signaler

**Statut juridique du propriétaire**  
Propriété de la commune

**Date de rédaction de la notice**  
2014

**Cadre de l'étude**  
Recensement immeubles MH

**Typologie du dossier**  
Dossier de protection

## Monument aux morts 14-18, MH inscrit, vues actuelles



*Photos du monument aux morts 14-18  
Source : Atelier Lavigne*

## Descriptif des abords

L'église Notre-Dame est située rue de la République, le long d'un des deux axes structurants historiques de la ville (voie ralliant Bordeaux à Toulouse). Elle dispose aujourd'hui d'un parvis aménagé au-devant de son entrée Ouest, lequel donne également accès au jardin du cloître. Un tissu bâti cohérent s'est développé sur ces axes et accompagne le monument. Les gabarits constants et plus bas des constructions, permettent au clocher de l'église d'émerger dans les paysages urbains.

L'église, le cloître et son jardin forment un ensemble patrimonial cohérent, bien qu'ils n'aient été construits de façon concomitante. Le jardin d'art topiaire qui occupe son préau, bien que bien plus tardif (années 1950), présente une composition ajustée à l'édifice, donne une qualité paysagère et patrimoniale aux abords, et participe à donner du corps et de l'épaisseur à cet îlot urbain. Celui-ci est en revanche de qualité plus disparate côté Est - rue de la Filhole, où se retourne un front bâti directement accolé à l'édifice et qui participe du front bâti sur la place du Marché.

En contrebas (point de vue 4), le point de vue entrant donne à voir l'ensemble de cohérence paysager et urbain de l'église formé par l'alignement planté des platanes le long du canal et le premier front bâti tourné vers la Garonne.

source : Panneaux d'information communaux affichés sur les monuments et observations de terrain.



Photographie aérienne, réperage du monument et points de vue. Source : Géoportail

## Descriptif des abords



1 – point de vue : Le clocher de l'église Notre-Dame émerge au dessus du front bâti qui borde la rue de la République et accompagne le monument par le rythme des façades, les couleurs des matériaux. Source : G.Duhamel



2 et 3 – points de vue : depuis la rue de la Libération, des points de vue entrants permettent de comprendre le rapport entre le clocher de l'église et la trame urbaine et bâtie composée de façades alignées, construites ou reconstruites au cours du XVIII et XIXe siècles Source : G.Duhamel

## Descriptif des abords



4 – point de vue : depuis le rond point qui ouvre sur la plaine de la Filhole, en contre bas de la terrasse sur laquelle est implantée l'église et l'ensemble urbain constitué autour. Les alignements plantés de platanes en premier plan et le front bâti en second plan, constituent le cadre paysager et architectural du monument. Source : G.Duhamel



5 – point de vue : La place du Marché et son front urbain constitué de façades composées, à gauche d'un ensemble bâti cohérent sur arcades, participent du parcours d'approche du monument et à sa mise en scène dans l'espace urbain. Source : Atelier Lavigne

## Descriptif des abords

La chapelle Saint-Benoît est située dans la partie Ouest de la ville, au niveau de l'actuelle rue de la Libération. Le couvent accueille en ses murs la Sous-Préfecture de Marmande-Nérac depuis 1806. Le caractère solennel de sa façade sur rue (hauts murs de clôture, portails monumentaux en pierre de taille) est cependant atténué par l'étroitesse de la rue, qui ne gagne en respiration qu'au niveau d'un dégagement au devant, planté et offre un peu de recul pour en admirer une partie de la façade.

source : Panneaux d'information communaux affichés sur les monuments, observations de terrain.

De part et d'autre de la chapelle prend place du bâti construit ou reconstruit au cours du XVIIIe et XIXe siècles, sur une artère majeure de la ville, la rue de la Libération. La trame urbaine régulière, les maisons et ensembles bâtis par les couleurs des façades enduites ou en parement en pierre de taille, les gabarits constants à rdc et un étage, les toits en tuile canal, constituent l'ensemble de cohérence architectural, urbain et paysager du monument.



Photographie aérienne, réarpage du monument et points de vue. Source : Géoportail

## Descriptif des abords



1 – point de vue : le portail de la chapelle Saint Benoît s’inscrit dans un front bâti aligné sur la rue, composé de façades du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, enduites ou en pierre de taille. Source : G.Duhamel



2 – point de vue : Le portail de la chapelle s’inscrit dans l’alignement urbain de la rue de la Libération qui constitue l’ensemble de cohérence urbain et architectural du monument. Au devant l’espace dégagé et planté. Source : G.Duhamel

## Descriptif des abords

Le monument aux morts est implanté dans le jardin de la gare (place du 11 novembre), square planté au dessin composé situé à l'interface entre celle-ci et les allées Gambetta. Il assure l'articulation entre ces boulevards plantés qui font le tour de la ville, et la gare, point d'accroche de la ligne de chemin de fer. Le jardin est régi par une composition classique organisée autour d'une fontaine centrale traversée de deux axes, l'un amenant une perspective vers le monument aux morts, et l'autre vers la gare.

Le traitement du square est en cohérence avec l'époque de son aménagement urbain mais ses abords souffrent d'un aspect très « routier » (large emprise des boulevards, stationnement et desserte goudronnés, dénués de traitement qualifiant et vieillissants...) qu'adoucisent l'accompagnement paysager des alignements plantés préservés depuis le XIX<sup>e</sup> s.

source : Panneaux d'information communaux affichés sur les monuments, observations de terrain.



Photographie aérienne, réarpage du monument et points de vue. Source : Géoportail

## Descriptif des abords



1 – point de vue : le monument aux morts et la composition du jardin, à l'arrière plan l'ensemble de cohérence formé par le front bâti du XIX- XX<sup>e</sup> construit sur la place du 11 novembre. Source : G.Duhamel



2 – point de vue : le monument aux morts dans le jardin, à l'arrière la façade de la gare constitue le fond de scène du monument. Source : G.Duhamel

## Descriptif des abords

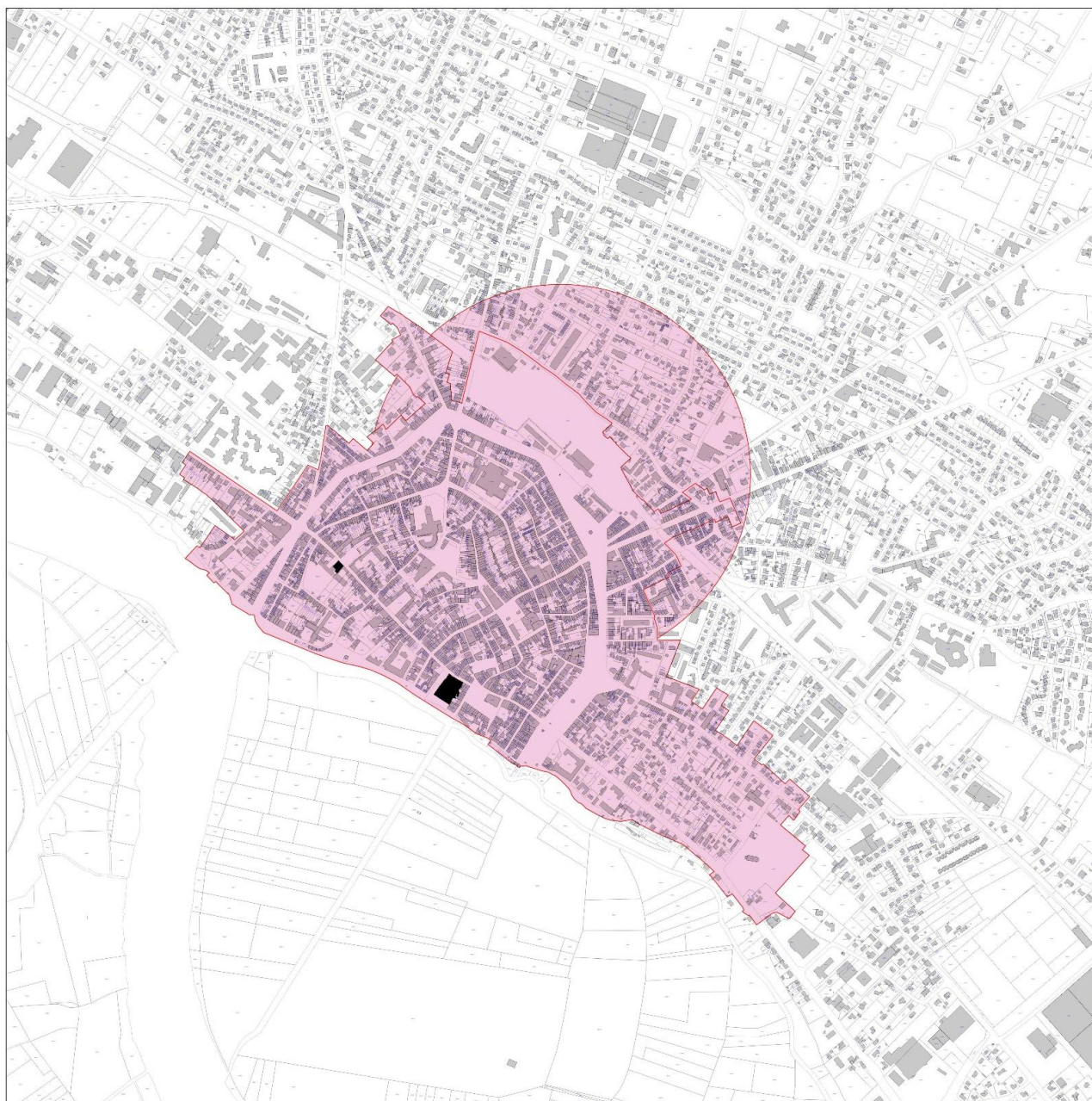


3 – point de vue : le monument aux morts inscrit dans la composition du jardin et le boulevard, sur la gauche la gare et dans le fond, le front bâti nord du boulevard. Source : G.Duhamel



4 – point de vue : le monument aux morts et son jardin, s'inscrivent dans la composition des boulevards plantés. Source : G.Duhamel

## Périmètre de protection actuel de l'église Notre Dame et son cloître, de la chapelle Saint Benoît et du Monument aux Morts 14-18



### Légende

- Monument historique (Immeuble classé)
- Périmètre de protection AC1

0 200 400 600 800 m



PDA et Abords MH actuel

Surface : 139.15h

Nombre de parcelles impactées : 7098

## Proposition de Périmètre Délimité des Abords



### Légende

-  Monument historique (Immeuble classé)
-  Monument historique (Immeuble inscrit)
-  Projet de Périmètre Délimité des Abords

0 200 400 600 800 m



Proposition de PDA



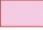

Surface : 77,78ha

Nombres de parcelles : 2285

## Comparaison abords MH et proposition de Périmètre Délimité des Abords



### Légende

-  Monument historique (Immeuble classé)
-  Monument historique (Immeuble inscrit)
-  Périmètre de protection AC1
-  Projet de Périmètre Délimité des Abords

0 200 400 600 800 m



## Justification du Périmètre Délimité des Abords

### Rappel de la réglementation

L'article L.621-30 du code du patrimoine prévoit que la protection au titre des abords s'applique aux « immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur ». Le tracé du périmètre délimité des abords se justifie au regard de cette définition.

La délimitation du périmètre doit donc permettre la constitution d'un ensemble cohérent avec le monument historique concerné ou assurer la conservation ou à la mise en valeur du monument historique. La proposition de périmètre délimité des abords tient compte du contexte architectural, patrimonial, urbain ou paysager.

### Justifications

	Cohérence avec le(s) Monument(s) Historique(s)
<b>Contexte architectural et urbain</b>	<p>Le périmètre englobe le contexte historique urbain et architectural des trois monuments constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour l'église Notre-Dame de Marmande et la chapelle Saint-Benoît de l'ensemble du tissu urbain historique au long de la rue de la Libération qui correspond à l'un des grands axes de constitution de la vieille ville au sein de l'enceinte médiévale (architectures de pans de bois notamment) ;</li> <li>- pour le monument aux Morts du tour de ville qui se compose d'un ensemble urbain et bâti à partir du retournement de la ville à la fin du XIXe siècle lié à l'arasement de la seconde enceinte avec la construction de la gare, du nœud ferroviaire et des hangars techniques, l'aménagement des boulevards et des squares, où le monument aux morts est positionné en articulation avec ceux-ci.</li> </ul>
<b>Contexte paysager</b>	<p>Le périmètre englobe le contexte paysager urbain des trois monuments constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour l'église Notre-Dame de Marmande, la terrasse qui longe la rive droite de Garonne, éperon au-dessus du port et de la plaine inondable, ainsi que l'ensemble de jardins et d'espaces publics directement liés au monument ;</li> <li>- pour la chapelle Saint-Benoît, le front bâti de la rue de la Libération dans lequel elle s'insère ;</li> <li>- pour le monument aux Morts, les squares et alignements plantés des boulevards.</li> </ul>
<b>Covisibilités principales</b>	<p>Le périmètre englobe les covisibilités principales vers les trois monuments :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- depuis les rues et espaces publics adjacents pour l'église Notre-Dame et la chapelle Saint-Benoît ;</li> <li>- depuis la gare et les séquences est et ouest des boulevards au croisement du boulevard Meyniel et de la rue du Fougard et au croisement du boulevard Ulysse Casse et de la rue Léopold Faye pour le monument aux Morts.</li> </ul>
<b>Bilan du contexte patrimonial Intégré dans le tracé</b>	<p><b>Le périmètre délimité des abords des trois monuments englobe la ville ancienne et ses enceintes successives, la terrasse et la berge en surplomb sur la plaine de la Filhole, ainsi que le vaste projet urbain d'arasement de l'enceinte au XIXe siècle qui la retourne vers la gare, en incluant les boulevards, les squares et espaces publics plantés et la première frange de faubourgs au long de ceux-ci.</b></p>